

« L'agressivité de la police est triplée quand les contrôlés ne sont pas blancs »

[Actualités](#), [Allemagne](#), [France](#), [Justice](#), [Police](#), [Racisme](#), [Société 0](#)



[L'Obs](#), 10 février 2018

Le sociologue Sébastien Roché, qui a observé les différences de traitement des habitants en fonction de leurs lieux de vie, pointe la négation par l'Etat du problème, central, des contrôles discriminatoires. Interview.

Un état des lieux de la police française et de sa relation avec la population : c'est ce que dresse le sociologue et directeur de recherche au CNRS Sébastien Roché dans son dernier ouvrage, « De la police en démocratie »*. Il y analyse l'affaiblissement du sentiment de légitimité des policiers, et leurs comportements dans les quartiers défavorisés. Une semaine après [l'interpellation à Aulnay-sous-Bois](#) du jeune [Théo, pénétré à l'anus par une matraque](#), et les mises en examen de quatre policiers [dont un pour viol](#), « L'Obs » l'a questionné.

La violence de cette interpellation est d'une gravité telle... Comment a-t-on pu en arriver là ?

La méfiance et l'hostilité structurelles des policiers vis-à-vis des habitants des zones les plus pauvres et des minorités explique une partie du phénomène. Mais pas le degré de violence dans ce cas précis, qui pourrait s'expliquer, également, par la personnalité des policiers impliqués -ou encore leur insuffisante maîtrise- au sujet desquels nous disposons pour l'instant de peu d'éléments. Ce qui est certain, je l'ai observé avec des études statistiques

nombreuses et lourdes, c'est que cette hostilité récurrente police-minorités est réelle en France, connue, et que personne au sommet de l'Etat ne s'en occupe. C'est un vrai mystère.

Qui n'est pourtant pas nouveau...

Effectivement. C'est aussi le problème. Et un enjeu très important dans le sens où il constitue une rupture d'égalité, une rupture démocratique : tout le monde n'est pas traité de la même manière.

Les services de police ne sont pas rendus de la même façon et le traitement des individus n'est pas le même dans les quartiers aisés et dans les banlieues.

Ce n'est pas « juste » un problème de quelques agents qui auraient mal agi. La question est la suivante : comment fait-on fonctionner la police dans une démocratie ? Le problème, délaissé bien que connu, empire, enkysté. Par moment, des choses d'une gravité plus forte se produisent, comme jeudi dernier, et, logiquement, attirent l'attention des médias et de tous. Mais c'est cette insuffisance structurelle qui engendre la possibilité que cela se produise.

Ces policiers appartiennent à une BST, brigade spécialisée de terrain, que Brice Hortefeux a mis en place en 2010 à la fin des UTeQ (unités territoriales de quartier), symboles d'une certaine police de proximité.

La vraie police de proximité était caractérisée par le fait qu'elle était fidélisée sur des territoires, avec des agents qui connaissaient bien leur public, les familles, et n'avaient donc pas besoin d'interpeller pour rien. Là, quel est le motif, finalement, de cette interpellation ? Pourquoi contrôler l'identité, c'était inutile. Mais je ne pense pas que le fait que ces policiers soient affectés à une BST soit directement lié au problème.

Le maire d'Aulnay-sous-Bois Bruno Beschizza (LR), a dit sur « [FranceInfo](#) » qu'il faudrait, entre autres, « fidéliser les policiers, trop jeunes et qui s'en vont trop rapidement ».

Le problème se situe aussi au niveau de la composition de ces équipes. Nous avons observé que les policiers jeunes sont plus impulsifs, davantage dans l'idée d'une confrontation de personne à personne, allant même parfois jusqu'à provoquer cette confrontation. Ce n'est pas la majorité.

Dans deux tiers des cas, des incidents provoquent la colère des policiers. Dans le dernier tiers, ceux-ci déclenchent des interactions hostiles par leur comportement.

Ils vont dire qu'ils ont entendu quelqu'un les siffler ou vu quelqu'un les regarder de travers alors qu'ils patrouillaient lentement en voiture, vont descendre du véhicule, aller au contact physique, et même demander à un groupe de jeunes s'ils veulent se battre.

A quelles situations faites-vous référence ?

Je me base que sur les observations que nous avons menées et que je rapporte dans mon livre « De la police en démocratie »*. Il ne s'agit ni de déclarations ni de témoignages rapportés, mais de plusieurs centaines d'heures passées avec les policiers à observer, dans des voitures,

le comportement de plusieurs types d'unités dans plusieurs villes de France. Les policiers, les jeunes de cité aussi d'ailleurs, ont une vision de leur action comme étant une confrontation.

Mais chez les jeunes policiers cette approche est modulée par les anciens, les brigadiers, les majors, qui ont plus d'expérience, de savoir-faire, de distance, et modulent l'interaction, trouvent le moyen de désamorcer la crise, par l'humour par exemple, en changeant l'angle d'approche du contrôle.

Ils ne se laissent pas prendre par une dynamique d'intervention « chaude ». Mais encore faut-il qu'ils soient présents. L'autre problème, très important et récurrent, est la discrimination dans le ciblage, et le sur-ciblage des minorités. Les études le montrent mais le ministère de l'Intérieur ne le reconnaît pas. On le dit, mais ça n'existe pas officiellement. Et il ne peut y avoir de solution à un problème qui n'existe pas...

L'Etat a tout de même été définitivement condamné, en novembre dernier, pour des contrôles discriminatoires.

Oui, mais après une première condamnation l'Etat, sur décision du Premier ministre, s'est pourvu en cassation. C'est très significatif de la non-reconnaissance par le gouvernement.

Le Défenseur des droits dit que c'est un problème, la justice aussi, mais le ministère ne le reconnaît pas comme tel.

D'où l'absence de plan d'action. Où est la stratégie française, au ministère de l'intérieur, de lutte contre la discrimination ?

François Hollande s'était bien engagé à lutter contre les contrôles au faciès, mais la délivrance d'un récépissé n'a pas même été validée.

On était pourtant loin d'une stratégie. Ce n'était qu'un élément, facile à mettre en oeuvre, qui aurait envoyé un signe minimum disant qu'on s'intéresse au problème. Mais non. Cette négation du problème fait qu'il persiste. Qui vit cette tension ? Les policiers qui par moment se font attaquer, régulièrement caillasser. Et leurs « adversaires », typiquement les jeunes de cité d'origine maghrébine, qui vont entrer en conflit avec eux et qui, par moment aussi, vont se faire tabasser.

Que révèlent vos études sur les contrôles d'identité ?

Nous avons voulu mesurer le niveau d'hostilité. En France, la fréquence des contrôles est environ trois fois supérieure pour les jeunes d'origine maghrébine -c'est dix fois plus dans les gares parisiennes selon les travaux de mes collègues-.

Lors des contrôles, l'agressivité de la police est trois fois plus importante quand les contrôlés ne sont pas blancs.

C'est très net. Nos enquêtes portent sur 22.000 adolescents. Nous les menons depuis 10 ans, on les sophistique au fil du temps, et on a notamment comparé la France à l'Allemagne, où les policiers n'agissent pas ainsi. Il est donc possible de faire autrement.

Comment procèdent les policiers allemands ?

Déjà, là-bas, la fréquence des contrôles des jeunes d'origine turque -la principale minorité en Allemagne- est la même que les jeunes d'origine allemande. La police mène une réflexion sur le sur-contrôle et ses effets négatifs, forme ses agents dans ce sens. Concernant l'action, c'est très frappant : les agents eux-mêmes sont conscients des efforts qu'ils doivent fournir pour éviter de stigmatiser. On appelle cela la réflexivité.

Quand ils s'appêtent à contrôler, ils se demandent si ce contrôle est vraiment utile, s'ils ne peuvent pas obtenir autrement les renseignements qu'ils recherchent.

Ils ne l'utilisent pas comme un outil de confrontation ou de démonstration de force. Un policier est par exemple en contact avec les travailleurs sociaux, les commerçants... Il est en outre dans une approche où il va essayer de convaincre le contrôlé du bien-fondé de ce qu'il fait. En France on se dit « la loi nous permet de contrôler, contrôlons ». Là-bas, il y a une stratégie, une réflexion sur la manière d'agir afin de ne pas détruire la confiance des minorités. C'est tout à fait différent.

Un de vos confrères nous disait en octobre 2015, 10 ans après les morts de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois, qu'au niveau des relations police-population « rien n'avait changé », qu'elles étaient « toujours aussi mauvaises ». Un tel événement ne peut qu'ajouter de la défiance à la défiance...

Ce qui est certain, c'est que les relations sont mauvaises, et qu'un tel événement, par sa gravité, fait penser que tous les policiers sont potentiellement racistes ou très violents, même si ce n'est pas le cas. C'est ce qui a été immédiatement dénoncé sur les murs de la cité. On risque donc, évidemment, de renforcer la relation d'hostilité.

Ensuite, actuellement, avec la sécurisation par les CRS et autres forces mobiles, on risque qu'un autre incident se produise.

Des policiers ont tiré en l'air à Aulnay. Et si quelqu'un avait été touché par une balle qui aurait rebondi au sol ? Pour l'instant, l'autorité politique gère bien, le maire est très apaisant. C'est inattendu, mais positif. Il a été syndicaliste policier très longtemps, et était alors dans une posture vraiment plus dure... Il exprimait la vision de la police, était dans la négation du problème. Il est maintenant élu local et ne peut pas ignorer les doléances d'une population qui vote. C'est évidemment différent.

Le maire d'Aulnay a également déclaré qu'il souhaitait, entre autres, développer les caméras piétonnes pour plus de « preuves matérielles ». Mais ces caméras, apposées sur l'uniforme du policier, en cours d'expérimentation, ne doivent-elles pas être déclenchées au bon vouloir de ceux qui les portent ?

C'est à ma connaissance en cours de discussion. C'est en tout cas un élément qui peut rendre beaucoup plus difficile la dissimulation de preuves. Jusque-là, les témoignages des policiers ayant plus de valeur juridique dans une cour de justice, ils pouvaient mutuellement se conforter, plusieurs personnes assermentées témoignaient face à un juge.

Ces caméras ne seraient intéressantes que si elles étaient en permanence allumées, non ?

Pas forcément. Une étude publiée par des collègues britanniques menée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne montre que même lorsque les policiers déclenchent eux-mêmes les caméras,

les tensions diminuent. C'est de toute façon un bon point de départ. Mais quoi qu'il en soit ces caméras n'ont pas la capacité technique d'enregistrer en permanence.

Dans son témoignage, Théo explique avoir fait en sorte, durant l'interpellation, de se déplacer de manière à apparaître dans le champ d'une caméra. Ça en dit long. Des habitants disent craindre la police, changer de trottoir quand ils l'aperçoivent. Beaucoup témoignent de mauvais traitements quasi quotidiens, disent être habitués aux insultes et gestes non appropriés.

C'est certain. L'essentiel des violences n'ont pas cette teneur. Les relations sont très dégradées, c'est un fait.

C'est aux responsables politiques de prendre la parole et de dire « Nous voulons une police qui traite également tous les citoyens », et de dire aux directeurs généraux de la police et de la gendarmerie « Nous voulons que vous mettiez en oeuvre une politique d'égal traitement et que vous nous rendiez des comptes ».

C'est cela que l'on attend. Une réelle volonté. Mais les hommes politiques hésitent à reconnaître la situation pour l'améliorer. Ils préfèrent la laisser se détériorer.

* *»De la police en démocratie », éditions Grasset, sortie novembre 2016*

Propos recueillis par Céline Rastello